

Formulaire de versement des 13% de la taxe d'apprentissage 2021 sur masse salariale 2020

(Date limite de versement : 31 mai 2021)

Raison sociale :	<input type="text"/>			
N°SIRET :	<input type="text"/>	Code NAF :	<input type="text"/>	
Adresse :	<input type="text"/>	CP :	<input type="text"/>	
		Ville :	<input type="text"/>	
Contact :	<input type="text"/>		Fonction :	<input type="text"/>
Tél :	<input type="text"/>	E-mail :	<input type="text"/>	

Voir le schéma au verso pour le calcul du montant des 13 % de la taxe d'apprentissage

au bénéfice de l'établissement* : LP FLORA TRISTAN-7/9 avenue Le Meunier de la Raillère-61600 LA FERTE MACE

Montant en lettres : Montant en chiffres :

*LP FLORA TRISTAN est un établissement habilité à percevoir les 13% de la taxe d'apprentissage avec le code UAI 0610019P (art. 62241-5 du code du travail) et figure sur la liste préfectorale de la région NORMANDIE 2021.

Mode de paiement :

Par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du LP FLORA TRISTAN) :

Chèque n° : Banque : Date du chèque :

Par virement :

IBAN : FR76 1007 1610 0000 0010 0560 347

BIC : TRPUFRP1

Mentionner impérativement TA2021, votre numéro de SIRET et le nom de votre entreprise en libellé du virement afin de nous permettre de vous envoyer votre attestation de virement obligatoire (document à fournir en cas de contrôle)

Fait à :

Signature et cachet de l'établissement

Le :